



Séjour été 2026

Llanwrtyd

Pays de Galles

wells

DU 19 AU 26
AOÛT 2026

Ouvert aux
6 - 10 ans
11 - 17 ans



Activités Sportives



Activités Nautiques



Moments partagés

Tarifs adolescents (11-17)

- ✓ 380€ (Mériellois)
- ✓ 480€ (Non Mériellois)

Passeport & visa obligatoire

Anticipez les démarches

Tarifs enfants (6-10)

- ✓ 360€ (Mériellois)
- ✓ 460€ (Non Mériellois)



Contact

06 60 33 08 90
sports@meriel.fr



Inscriptions

« Guichet unique »
01 34 48 20 23
ou inscription@meriel.fr

SÉJOUR ÉTÉ AU PAYS DE GALLES

LES ACTIVITÉS



Activités sports et nature : escalade, kayak, tyrolienne, tir à l'arc, randonnée, descente en rappel, stand-up paddle, escrime, construction de radeau, défis en équipe et feu de camp.

Activités culturelles locales en partenariat avec le comité/association de jumelage Llanwrtyd - Mériel et découverte de Cardiff (11-17 ans uniquement).

TRANSPORTS / HÉBERGEMENT

Eurostar Aller-Retour :

Paris Gare du Nord - Londres St Pancras

Car Aller-Retour :

Londres St Pancras- Llanwrtyd (Sharpe Of notthigam)

Hébergement en pension complète :

Abernant Lake (Manor adventure), à Llanwrtyd Wells



INSCRIPTIONS DU 9 MARS AU 7 MAI

Informations :

06 60 33 08 90

sports@meriel.fr

Inscriptions « Guichet unique »

ALSH, 1 place du Château Blanc

01 34 48 20 23 ou inscription@meriel.fr

PAYS DE GALLES



Passeport et visa obligatoire

Anticipez les démarches



CHARTRE DE VIE DU JEUNE EN SÉJOUR 2026

PRÉAMBULE

Depuis 16 ans, la ville propose aux enfants et adolescents des séjours thématiques variés, portés par son service sports et loisirs, autour d'activités physiques et de plein air.

Cette année encore, le service des sports, la Salle City Jeunes et l'ALSH s'unissent pour reconduire le grand voyage au Pays de Galles, devenu un rendez-vous régulier pour les 6 - 17 ans.

Après le succès des précédentes éditions, l'objectif reste de permettre à 48 jeunes de découvrir Llanwrtyd Wells, notre ville jumelle.

Le bon déroulement et la cohésion de groupe au sein de ce séjour supposent l'adhésion de tous à quelques règles de vie essentielles, d'où le nécessaire respect de cette charte.

ARTICLES

1. Je m'engage à respecter les horaires tout au long du séjour avec ma tenue adaptée à l'activité (voir trousseau donné à l'inscription). En cas de problème, je m'engage à prévenir un éducateur en charge du séjour.
2. Je m'engage à avoir un comportement et un langage respectueux envers les éducateurs, les autres participants du groupe, les prestataires d'activités et toute autre personne que je serai susceptible de rencontrer tout au long du séjour.
3. Je m'engage à ne commettre aucune forme de violence et/ou de discrimination envers les autres.
4. Je m'engage à respecter les installations ainsi que le matériel mis à disposition. De plus, j'aiderai à ranger et à rendre le matériel mis à ma disposition par les éducateurs, chaque fin de journée.
5. Je m'engage à ne jamais sortir du logement commun sans autorisation et à respecter les consignes données par les éducateurs tout au long du séjour, dans l'intérêt général.
6. Je m'engage à respecter les lieux que je traverse, ne pas jeter d'objets, ne pas polluer l'environnement pendant toute la durée du séjour. Je m'engage à utiliser mon téléphone portable uniquement pendant les heures autorisées (17h à 22h) et en cas d'urgence.
7. Tout manquement à l'une de ces règles sera immédiatement suivi, dans un premier temps, d'un rappel à la charte. Puis, en cas de récidive et/ou en fonction de la gravité des faits commis, une sanction pouvant aller d'un isolement d'une journée jusqu'à l'exclusion du séjour sera prise à l'encontre du jeune, avec un retour possible sur Mériel aux frais des parents.

Les éducateurs en charge du séjour prendront la sanction qu'ils estiment être à la hauteur du non-respect de cette charte. Les parents seront alors avertis de la situation et aucun remboursement ne sera effectué.

**Je certifie avoir bien pris connaissance de cette charte de vie du jeune en séjour.
Je m'engage à respecter et à appliquer ces règles et ce pendant toute la durée du séjour.**

NOM et Prénom : Signature du Jeune

Signature du représentant légal

BULLETIN D'INSCRIPTION SÉJOUR MULTI ACTIVITÉS À LLAWRTYD WELLS

DU 19 AU 26 AOÛT 2026

Nom de l'enfant : Prénom :

Né(e) le : Age : Sexe :

Titulaire de l'autorité parentale :

Adresse :

Tel. Portable : Domicile :

Travail :

Adresse mail (important) :

Portable du jeune :

Je soussigné(e).....

parent, responsable légal de l'enfant,

- Autorise mon enfant à participer au « Séjour ÉTE à LLANWYRTD » du 19 au 26 août 2026.
- Autorise le responsable de l'encadrement à faire appel, le cas échéant, aux services médicaux et, si les autorités médicales le jugent indispensable, à pratiquer d'urgence toute intervention médicale ou chirurgicale rendue nécessaire par l'état de l'enfant, après en avoir été informé.
- Autorise mon enfant à être pris en photo/ filmé (droit à l'image en vue de publication sur les supports de communication de la ville) : Oui Non
- M'engage à régler le coût du séjour, soit un montant de €

Fait à le Signature :

Date d'enregistrement du dossier :

(Encadré réservé au service des Sports et Loisirs)